COMMUNE DE FOUNEX
Municipalité

Au Conseil communal de Founex

Préavis N° 048/2021-2026

Demande de crédit d'étude de CHF 29'000.00 en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de Châtaigneriaz

Responsabilité du dossier :
Travaux publics
Mme Emmanuelle Moser-Lehr - Municipale

Founex, le 20 mars 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction	3
2.	Etat existant	3
3.	Description du mandat	5
4.	Coûts de l'étude	5
5.	Conclusions	6

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

1. Introduction

Dans le cadre de sa politique d'entretien et de maintien de la valeur des routes communales, la Municipalité a décidé de procéder à une étude en vue de la réfection du revêtement bitumineux sur la route de Châtaigneriaz, sur une longueur d'environ 400m.

La zone concernée s'étend d'un point proche de l'auberge sur la Grand'Rue jusqu'au début du chemin des Goudons, en incluant l'accès à la cour du centre communal ainsi que l'entrée et la sortie du parking de la maison de Commune, dont l'état actuel nécessite une intervention afin d'améliorer la sécurité et la qualité de l'infrastructure. La zone représente un axe stratégique pour la circulation publique, étant donné qu'elle inclut à la fois des voies de transit et des zones piétonnes. Par conséquent, elle nécessite une attention particulière pour son entretien.

2. Etat existant

Ce projet s'inscrit dans un plan d'entretien des routes planifié sur une période de dix ans. L'état actuel de la chaussée présente plusieurs dégradations importantes qui nécessitent une intervention complète. En effet, les fissures traitées par le passé s'ouvrent à nouveau. En outre, le gravillonnage fortement détérioré se détache de la chaussée et des nids-de-poule sont ainsi apparus en plusieurs endroits. L'enrobé de couleur situé sur la Grand'Rue est par ailleurs fortement dégradé.

Enfin, l'usure et le ravinement ont compromis l'étanchéité de la chaussée, facilitant l'infiltration d'eau et aggravant les dégradations. Cette détérioration impacte non seulement la qualité de la route, mais constitue également un risque pour la sécurité des usagers en raison de la fragilité de la surface.

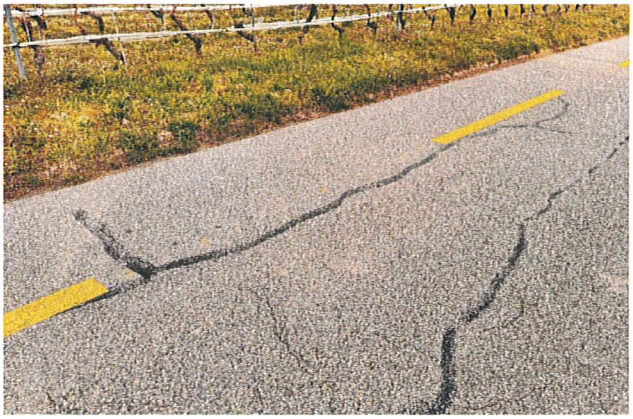

3. Description du mandat

Le mandat porte sur l'étude en vue de la réalisation de travaux de réfection et d'amélioration de la route. Il inclut la reprise du revêtement bitumineux sur la Route de Châtaigneriaz sur environ 400 mètres, l'amélioration du cheminement piétonnier le long de cette route pour faciliter l'accès à l'école, ainsi que l'amélioration des visibilités à l'entrée et à la sortie du parking de la maison de Commune. Il prévoit également la réfection de l'entrée de la cour de l'école pour les véhicules de livraison, ainsi que la reprise du carrefour entre le chemin des Chapelles et le chemin des Fancous.

Le mandat couvre les étapes depuis le relevé de l'état existant jusqu'à la phase d'appel d'offres, en passant par l'étude de l'avant-projet et la demande d'autorisation selon la loi sur les routes.

Le projet suit les différentes phases définies par le règlement SIA n° 103, notamment l'élaboration de l'avant-projet, la finalisation jusqu'à l'enquête publique, la demande d'autorisations et la phase d'appel d'offres pour la mise en œuvre des travaux.

4. Coûts de l'étude

Le mandat sera attribué à BS+A Bernard Schenk SA, sélectionné après comparatif de deux offres. La demande est conforme à la Loi sur les marchés publics.

Phase	Description	Temps est. (h)	Montants HT
1. Phase d'étude	Travaux préparatoires : relevé topographique, report sur base cadastrale. Report des canalisations et services existants.	32	CHF 4'320.00
2. Avant-projet	Proposition d'aménagement et de réfection de la chaussée. Étude de giration pour les accès véhicules. Établissement du dossier de plans. Présentation à la Commune.	48	CHF 6'480.00
3. Projet de l'ouvrage	Mise à jour des plans sur la base de l'avant-projet.	28	CHF 3'780.00
4. Demande d'autorisation	Examen préalable et validation du projet auprès de la DGMR. Mise à l'enquête publique.	16	CHF 2'160.00
5. Appel d'offres	Établissement de la soumission génie civil et budget estimatif à +/- 20%. Mise en soumission selon la loi sur les marchés publics. Notation des offres et proposition d'adjudication.	30	CHF 4'050.00

Une analyse du revêtement bitumineux sera réalisée afin de détecter d'éventuels polluants, notamment à travers un test HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques). Cette analyse sera effectuée par une société externe spécialisée dans ce type de diagnostic. Les résultats permettront d'évaluer la présence de substances potentiellement dangereuses et de déterminer les mesures appropriées à prendre avant le début des travaux.

Détail	Montants
Total des 5 phases de l'étude HT	CHF 20'790.00
Analyse HAP (prestations externes)	CHF 3'200.00
Sous-total HT	CHF 23'990.00
TVA à 8,1%	CHF 1'943.20
Sous-total TTC	CHF 25'933.20
Réserve pour divers imprévus (10%)	CHF 2'593.30
Total TTC	**CHF 28'526.50**
Total TTC (arrondi)	CHF **29'000.00**

Amortissement :
Conformément à l'article 17 du RCCom qui prévoit l'application anticipé des durées d'amortissement du modèle comptable harmonisé de deuxième génération MCH2, l'amortissement de ce préavis sera effectué sur 10 ans.

5. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE FOUNEX

Vu	le préavis municipal N° 048/2021-2026 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 29'000.00 en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de Châtaigneriaz
Ouï	le rapport de la Commission des infrastructures
Ouï	le rapport de la Commission des finances
Attendu	que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DÉCIDE

D'approuver	le préavis municipal N° 048/2021-2026
D'accorder	à la Municipalité un crédit de CHF 29'000.00
De financer	ce montant par la trésorerie courante ou de recourir à l'emprunt si nécessaire

Ainsi approuvé par la Municipalité le 24 mars 2025, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

le Syndic :
Lucie Kunz-Harris

le Secrétaire :
Daniel Brunner

la Municipale :
Emmanuelle Moser-Lehr

Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal N° 48/2021-2026 concernant une « Demande de crédit d'étude de CHF 29'000 en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de Châtaigneriaz ».

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 31 mars 2025 à la demande de la Municipalité pour examiner le préavis susmentionné, en présence de Madame Lucie Kunz-Harris, Syndique, Madame Emmanuelle Moser-Lehr et Madame Christa von Wattenwyl, Municipales et Monsieur Laurent Kilchherr et Hervé Mange, Municipaux, Monsieur Yann Le Mercier et Monsieur Attilio Catenaro, chefs de service, Monsieur Daniel Brunner, Secrétaire Municipal et Monsieur Thomas Morisod, Président du Conseil Communal. La Commission des infrastructures était également conviée à cette présentation.

Le préavis 48/2021-2026 nous a été présenté par Madame Emmanuelle Moser, Municipale en charge du dossier.

Après avoir entendu les réponses aux questions posées durant la séance la commission des finances s'est réunie afin de rédiger le présent rapport.

Introduction et description du mandat

Dans le cadre du plan d'entretien des routes planifié sur une période de dix ans, la Municipalité a décidé de procéder à une étude en vue de la réfection du revêtement bitumineux sur la route de Châtaigneriaz. La chaussée en question présente des dégradations importantes tant au niveau de la surface qu'a l'étanchéité nécessaire pour assurer une sécurité des usagers.

La zone en question d'une longueur de 400m est un axe important pour la circulation dans la commune, et inclut les accès à la cour du centre communal ainsi que l'entrée et sortie du parking de la maison de commune. Ces points de croisement bénéficieraient d'une amélioration des visibilités et d'une réfection de l'accès de la cour d'école. Le mandat d'étude couvrirait en plus une amélioration du cheminement piétonnier en bordure de route pour faciliter l'accès à l'école ainsi que la reprise du carrefour entre le chemin des Chapelles et le chemin des Fancous.

Une analyse du revêtement bitumineux (HAP) sera réalisée pour permettre d'identifier d'éventuelles polluants et donc de prévoir des mesures appropriées à prendre pour l'exécution des travaux.

Coûts de l'étude

Le mandat couvre les étapes de phase d'études, avant-projet, du projet de l'ouvrage, de demande d'autorisation et d'appel d'offres. Le coût de cette partie du projet est de CHF 20'700. L'analyse HAP se chiffre à CHF 3'200. Après la TVA et une réserve pour imprévus de 10% nous arrivons à un total arrondi de CHF 29'000. Le mandat sera attribué à BS+A Schenk SA suite à une sélection entre deux offres.

L'amortissement sera effectué sur 10 ans.

Conclusions

La nécessité et l'importance de maintenir la qualité et la valeur des routes communales est primordiale, surtout en ce qui concerne les axes stratégiques de la commune. L'amélioration des visibilités des carrefours dans une zone d'école et de haute fréquentation piétonnière est le bienvenu.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'approuver le préavis N° 48/2021-2026 concernant une demande de crédit d'étude de CHF 29'000 en vue de la réfection d'un tronçon de la route de Châtaigneriaz

Fait à Founex, le 6 avril 2025

Les membres de la Commission des finances :

Nicolas Debluë Florence Wargnier Vincent Damba

François Girardin Alexandre Favero Philippe Farine

Robert Schmoll

Commission des Infrastructures et mobilité

Rapport de la Commission des infrastructures et de la mobilité sur le préavis No 048/2021-2026 concernant une demande de crédit d'un montant de CHF 29'000.00 en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de la Châtaigneriaz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des infrastructures et de la mobilité s'est réunie le 17 Avril 2025 à la demande de la Municipalité afin d'examiner le préavis municipal No 048/2021-2026, en présence de Madame Lucie Kunz-Harris, syndic, Mesdames Emmanuelle Moser-Lehr et Christa von Wattenwyl, municipales et de Messieurs Laurent Kilchherr et Hervé Mange, municipales, accompagnés de Monsieur Daniel Brunner, secrétaire municipal, de Monsieur Yann Le Mercier chef de service.

Le préavis 048/2021-2026 nous a été présenté par Madame Emmanuelle Moser-Lehr.

Nous soulignons également la présence de la Commission des finances.

La Commission des infrastructures et de la mobilité s'est ensuite rencontrée le 22 avril 2025 pour examiner le préavis afin de rédiger son rapport.

Préambule :

Le préavis municipal n° 048/2021-2026 sollicite l'octroi d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 29'000.00 pour de la réfection d'un tronçon de la Route de Châtaigneriaz, sur une longueur d'environ 400 mètres. Ce projet s'inscrit dans la politique d'entretien des routes communales et revêt une importance significative pour la sécurité des usagers, en particulier autour des carrefours et des abords de l'école primaire.

Travaux projetés :

La Municipalité souhaite, par cette étude préalable à des travaux de réfection, revoir les points suivants :

1. État actuel de la chaussée : Le rapport souligne que l'état actuel de la Route de Châtaigneriaz présente des dégradations importantes, notamment des fissures, des nids-de-poule, et un gravillonnage détérioré. Le mauvais état du tronçon provoque des infiltrations d'eau affectant deux immeubles, dont la maison de commune.

2. Amélioration de la visibilité : On ne peut qu'appuyer une mesure visant à réduire les risques d'accidents dans des zones stratégiques de notre village, notamment aux abords de l'école primaire.

3. Facilitation de l'accès piétonnier : L'amélioration du cheminement piétonnier est un élément clé du projet, qui permettra d'améliorer l'accessibilité des piétons et de réduire les risques.

4. Réfection de l'entrée de la cour de l'école : Cette mesure permettra d'améliorer l'accès des véhicules de livraison

Commission des Infrastructures et mobilité

Conclusion :

L'étude relative à la réfection de cette route est pleinement justifiée, d'autant qu'elle s'inscrit dans une démarche claire d'amélioration de la sécurité sur la Route de Châtaigneriaz.

La réfection de la chaussée, l'amélioration de la visibilité aux carrefours et l'accessibilité des cheminements piétonniers sont des mesures essentielles pour garantir la sécurité des usagers, notamment des jeunes élèves. Par ces actions, la Municipalité répond à ses obligations en matière d'entretien des infrastructures tout en plaçant la sécurité des citoyens au cœur de ses priorités.

Nous sollicitons la Municipalité afin qu'elle prenne en considération les études menées par le passé. Malgré l'absence de retour à ce jour à leur sujet, elles ont certainement fait ressortir des ellements pouvant améliorer le projet final. À titre de référence, il s'agit des préavis suivants :

- Préavis N° 59/2016-2021 : Demande de crédit d'étude de CHF 90'000.00 TTC en vue de financer l'étude d'aménagement des espaces publics aux abords du Centre communal
- Préavis No 84/2016-2021 : Demande de crédit complémentaire de 28757.50 TTC pour financer l'étude d'aménagements des espaces publics aux abords du Centre communal

Au vu de ce qui précède, et compte tenu des explications qui vous ont été fournies, nous vous recommandons Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis municipal No 048/2021-2026 concernant la demande de crédit d'étude en vue de la réfection d'un tronçon de la Route de la Châtaigneriaz pour un montant de CHF 29'000.00.

Fait à Founex, le 23 avril 2025

Les membres de la Commission des infrastructures et de la mobilité

Nadia Quiblier Frei	Nadine Ranieri (excusée)	Silvio Müller
Alexandre Süess	Sylvain Camilo (excusé)	Simon Vaucher
Gaëtan Devins	Serge Moser (excusé)	Patrick Wavre